

POLICIERS MUNICIPAUX EN COLERE



Chères et chers collègues

Le 13 octobre 2023

Nous vous informons qu'un mouvement de grande ampleur est en élaboration.

Les syndicats, associations et fédérations de police municipale se sont regroupés avec un objectif commun l'ouverture de négociations avec le gouvernement pour une évolution notable du volet social, et l'élaboration de mouvements de mécontentement, voire de grève !

Nous n'accepterons plus les compromis mineurs ! L'heure est venue pour exprimer notre colère et notre détermination.

Rejoignez le Mouvement

Ce regroupement est composé de: FSU, UNSA, SUD, CGT, CFDT, CFTC, ANCTS, SNSP, FNPMF, SNPM.

Nous invitons bien évidemment tous les syndicats, associations ou fédérations de police municipale à rejoindre le mouvement : ensemble nous sommes plus forts !

En effet, il est grand temps de converger vers des revendications communes, de nous unir pour créer ensemble un rapport de force historique.

Les politiques menées en matière de sécurité publique par les gouvernements successifs ainsi que l'augmentation de la délinquance ont conduit à un redéploiement de la police et de la gendarmerie nationale, elle a par ailleurs perdu en effectif sur le terrain.

Cette situation a conduit les maires partout sur le territoire, à recruter des policiers municipaux et gardes champêtres. L'État séduit par l'idée de pouvoir compter sur ce renfort très important a dans le même temps augmenté considérablement le champs de leurs d'interventions sans aucune contrepartie financière ou statutaire.

Nos exigences

Nous ne pouvons plus tolérer d'être une police supplétive, sollicitée au gré de l'actualité (attentats, covid, émeutes, protection des lieux de culte...), sans la reconnaissance méritée.

Nous exigeons une évolution substantielle de notre situation sociale.

Des rumeurs circulent quant aux intentions du gouvernement de vouloir imposer le "RIFSEPM" nous nous opposons fermement à ce régime indemnitaire, jugé inéquitable et discriminant.

3^{ème} force de sécurité, dénigrée, mal payée... Nous exigeons une reconnaissance à la hauteur de notre engagement.

Nos revendications

- Une prise en compte de nos primes dans le calcul des pensions de retraite.
- Une refonte et une revalorisation des grilles indiciaires des agents de police municipale.
- Le passage à la catégorie B active pour l'ensemble de la catégorie C, passage au A pour les B et passage en A+ pour les A.
- La bonification des 1 an tous les 5 ans.
- Indemnité Spéciale de Fonction obligatoire pour tous, au taux maximum pour l'ensemble des cadres d'emplois et comptabilisée pour les droits à la retraite, à l'instar d'une autre filière de la fonction publique territoriale.
- Passage des trois catégories A/B/C en catégorie active.

Notre avenir nous appartient, restons déterminés et tenez-vous prêts!!!